

POMPES FUNÈBRES 2000

ETS BROKA

46 rue du Maréchal Leclerc 28110 LUCE
Permanence 24H/24 au Tél : 02 37 28 40 22
Email: pf2000-broka@broka.fr

Nos agences : Bonneval-Châteaudun-Brou-Cloyes-Mondoubleau

Page 1 de 2

Devis n° **CLU004858**

Notre référence PLU004445
En date du 25/01/2023
Suivi par BRUNET Céline
Tél du client

Mairie (devis type)
France

Obsèques de Monsieur X

Mise en bière - en local

Départ (fermeture de cercueil au préalable) - en local

Arrivée crématorium - Crématorium de Mainvilliers 10bis, rue Paul Langevin 28300 MAINVILLIERS

Crémation - Crématorium de Mainvilliers 10bis, rue Paul Langevin 28300 MAINVILLIERS

Dispersion des cendres - Crématorium de Mainvilliers 10bis, rue Paul Langevin 28300 MAINVILLIERS

Mise en Bière locale (sans cérémonie), crémation et dispersion à Mainvilliers (local: 15 kms autour de nos agences).

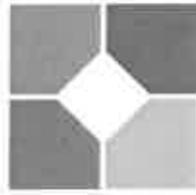
Non compris: transport avant mise en bière, toilette, funérarium, concession, culte, écusson d'identité, frais et tiers/vacations divers...

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Fournitures et services TTC	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
Préparation et organisation des obsèques		175,00		20,00
Démarches administratives et formalités	20,00	175,00		
1 Vacation(s) de police (provision) (Trésor Public (Mairie de Lucé) Trésorerie de Chartres Banlieue 28110 LUCE)	0,00			20,00
Cercueil et accessoires		581,00		
* Cercueil ordinaire, en pin massif brut, choix 4, épaisseur 22mm. équipé de 4 poignées simples en plastique, plaque gravée avec l'identité du défunt, bac biodégradable.	20,00	581,00		
Total cercueil et accessoires : 581.00 € TTC				
Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu		57,75		
* Corbillard cérémonie	10,00	57,75		
Cérémonie funéraire		318,00		
2 Porteurs pour la mise en bière, le départ et le transport.	20,00	318,00		
Crémation				1 101,58
Frais de crémation (provision) (Crématorium de Mainvilliers 10 bis, rue Paul Langevin 28300 MAINVILLIERS)	0,00			1 025,79
Frais de dispersion des cendres au Jardin du Souvenir (provision) (Crématorium de Mainvilliers 10 bis, rue Paul Langevin 28300 MAINVILLIERS)	0,00			75,79
Autre				,00
Guide de démarches après obsèques OFFERT par les Ets BROKA	20,00			0,00
Total fournitures et services TTC		1 131,75	0,00	1 121,58

SARL au capital de 10000 Euros - Responsable légal : Frédéric BROKA
RCS B 389 341 058 Chartres - APE 9603Z - Habilitation : 20 28 0058

SIREN 389341058 - SIRET 38934105800045 - N° TVA : FR14389341058 - Tva sur les débits - N° Orias : 07033209



POMPES FUNÈBRES 2000 ETS BROKA

46 rue du Maréchal Leclerc 28110 LUCE
Permanence 24H/24 au Tél : 02 37 28 40 22
Email: pf2000-broka@broka.fr

Nos agences : Bonneval-Châteaudun-Brou-Cloyes-Mondoubleau

Page 2 de 2

* Prestations et fournitures obligatoires. # Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales

I.-Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.

II.-Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis.

Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;

2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique. »

Taux	Base taxable	T.V.A.
20,00	895,00	179,00
10,00	52,50	5,25
0,00	1 121,58	0,00

Total HT	Total TVA	Total TTC (€)
2 069,08	184,25	2 253,33

Acceptation

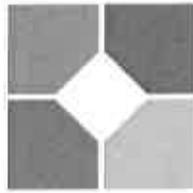
Le Soussigné accepte le présent devis établi à sa demande (devis valable 3 mois) et charge l'Entreprise, qui l'accepte, d'en assurer ou d'en faire assurer la réalisation par tous moyens à sa convenance selon les conditions générales imprimées sur le dossier. Le soussigné s'engage sans réserve à payer à l'entreprise la somme ci-dessus, majorée le cas échéant, des prestations qui seraient demandées postérieurement à l'établissement de ce devis, ainsi que de celles qui sont commandées à des tiers et dont les prix ne peuvent être déterminés à ce jour.

Les frais d'obsèques sont exigibles d'avance ou 50% à la commande, le solde à la réception de la facture. Tout retard de paiement, selon la loi n°2008-778 du 4 août 2008 et la N.R.E du 15 mai 2001, entraînera les pénalités suivantes: 3 fois le taux d'intérêt légal au titre des intérêts de retard (taux défini par l'article L312-2 du code monétaire et financier), 15% ht de la somme due au titre de la clause pénale sans être inférieur à 45 € (Art. 1152 et 1226 du Code Civil), frais administratifs et de recouvrement. Tout litige relève de la compétence des Tribunaux de Chartres.

Devis établi le 25/01/2023, valable 90 jours à compter du 06/02/2025

Signature

Précédée de la date et de la mention "Lu et approuvé, bon pour commande"



POMPES FUNÈBRES 2000

ETS BROKA

46 rue du Maréchal Leclerc 28110 LUCE
Permanence 24H/24 au Tél : 02 37 28 40 22
Email: pf2000-broka@broka.fr

Nos agences : Bonneval-Châteaudun-Brou-Cloyes-Mondoubleau

Page 1 de 2

Devis n° CLU004857

Notre référence PLU004444
En date du 25/01/2023
Suivi par BRUNET Céline
Tél du client 0237256826

Mairie de Lucé
5, rue Jules Ferry
28110 LUCE
France

Obsèques de Monsieur X

Mise en bière - Mise en Bière en Local
Départ (fermeture de cercueil au préalable) - Levée de corps en Local
Inhumation - Inhumation en Local

Mise en Bière locale, inhumation locale sans cérémonie (local: 15 kms autour de nos agences)

Non compris: transport avant mise en bière, toilette, funérarium, concession, culte, écusson d'identité, frais et tiers vacations divers...

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

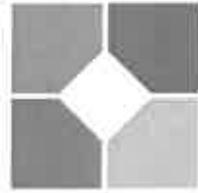
Fournitures et services TTC	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
Préparation et organisation des obsèques		175,00		
Démarches administratives et formalités	20,00	175,00		
Cercueil et accessoires		581,00		
* Cercueil ordinaire, en pin massif brut, choix 4, épaisseur 22mm. équipé de 4 poignées simples en plastique, plaque gravée avec l'identité du défunt, bac biodégradable.	20,00	581,00		
Total cercueil et accessoires : 581.00 € TTC				
Mise en bière et fermeture du cercueil		53,00		
2 Porteurs pour la mise en bière et la présentation du défunt	20,00	53,00		
Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu		218,00		
* Corbillard cérémonie	10,00	218,00		
Cérémonie funéraire		424,00		
4 Porteurs en tenue pour le service (dont le maître de cérémonie pour assister et accompagner tout au long des étapes du convoi réalisées par notre entreprise - hors mise en place d'urne/dispersion)	20,00	424,00		
Inhumation		569,00		
* Creusement de fosse 1 place, évacuation des terres et comblement (Tarif sous réserve de l'accessibilité à la machine)	20,00	569,00		
Total fournitures et services TTC		2 020,00	0,00	0,00

* Prestations et fournitures obligatoires. # Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales

l.-Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.

SARL au capital de 10000 Euros - Responsable légal : Frédéric BROKA
RCS Chartres B 389 341 058 - APE 9603Z - Habilitation : 20 28 0058
SIREN 389341058 - SIRET 38934105800045 - N° TVA : FR14389341058 - Tva sur les débits - N° Orias : 07033209



POMPES FUNÈBRES 2000

LES BROKA

46 rue du Maréchal Leclerc 28110 LUCE
Permanence 24H/24 au Tél : 02 37 28 40 22
Email: pf2000-broka@broka.fr

Nos agences : Bonneval-Châteaudun-Brou-Cloyes-Mondoubleau

Page 2 de 2

II.-Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis.
Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

- 1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;
- 2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique. »

Taux	Base taxable	T.V.A.	Total HT	Total TVA	Total TTC (€)
20,00	1 501,67	300,33	1 699,85	320,15	2 020,00
10,00	198,18	19,82			

Acceptation

Le Soussigné accepte le présent devis établi à sa demande (devis valable 3 mois) et charge l'Entreprise, qui l'accepte, d'en assurer ou d'en faire assurer la réalisation par tous moyens à sa convenance selon les conditions générales imprimées sur le dossier. Le soussigné s'engage sans réserve à payer à l'entreprise la somme ci-dessus, majorée le cas échéant, des prestations qui seraient demandées postérieurement à l'établissement de ce devis, ainsi que de celles qui sont commandées à des tiers et dont les prix ne peuvent être déterminés à ce jour.

Les frais d'obsèques sont exigibles d'avance ou 50% à la commande, le solde à la réception de la facture. Tout retard de paiement, selon la loi n°2008-778 du 4 août 2008 et la N.R.E du 15 mai 2001, entrainera les pénalités suivantes: 3 fois le taux d'intérêt légal au titre des intérêts de retard (taux défini par l'article L312-2 du code monétaire et financier), 15% ht de la somme due au titre de la clause pénale sans être inférieur à 45 € (Art. 1152 et 1226 du Code Civil), frais administratifs et de recouvrement. Tout litige relève de la compétence des Tribunaux de Chartres.

Devis établi le 25/01/2023, valable 90 jours à compter du 09/04/2024

Signature

Précédée de la date et de la mention "Lu et approuvé, bon pour commande"